

# Car & Boat media

Association Automobile Club  
67, avenue Guy Moquet  
94340 JOINVILLE LE PONT

La Garenne Colombes, le 26 septembre 2008

**Objet : Circulaire fraude TVA**

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier du 1<sup>er</sup> septembre 2008 relatif à la fraude à la TVA.

La qualité des annonces et annonceurs de La Centrale et de Caradisiac est une priorité pour notre société, d'ailleurs nous travaillons d'ores et déjà en étroite collaboration notamment avec la D.N.E.F. et les services de Police.

Nous vous assurons donc de notre entière collaboration et nous nous engageons à supprimer les annonces frauduleuses de nos colonnes si vous nous transmettiez la preuve d'une fraude.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.



Isabel RODRIGUES MAIO  
Responsable Juridique Adjointe



*Objet* : Circulaire « Fraude à la TVA » Médias  
*Courrier* : Simple + insertion Internet + Diffusion Adhérents + Télécopie  
*Vos Réf* :

CARBOATMEDIA  
**Madame Isabel RODRIGUES MAIO**  
Responsable Juridique Adjointe  
100-102, avenue du Général De Gaulle  
92250 LA-GARENNE-COLOMBES

Le 01 octobre 2008

Madame,

Nous accusons réception, ce jour, de votre courrier, daté du 26 septembre 2008, en réponse à la circulaire que nous avons adressés à différents Médias le 1<sup>er</sup> septembre 2008, concernant la fraude à la TVA, et vous en remercions.

Nous tenons à vous faire savoir, Madame, que nous nous félicitons de votre « étroite collaboration » avec la D.N.E.F [Direction Nationale des Enquêtes Fiscales] ainsi qu'avec les services de Police [Brigades Financières ?].

Néanmoins, permettez-nous de douter de votre engagement à supprimer les annonces publiées par de soit disant professionnels de l'automobile sur vos supports « La Centrale » et « Caradisiac », soit disant professionnels utilisant un système communément appelé « ventes triangulaires » voir « vraies/fausses » factures pour échapper au paiement de la TVA en France, suppressions qui auraient pour résultat la mise à l'écart de plus de 70% de vos annonceurs sur, principalement, « La Centrale » qui pratiquent une concurrence déloyale vis-à-vis de vrais professionnels respectueux de la réglementation fiscale européenne.

Enfin sachez, Madame, que si l'un de vos supports, « FORUM AUTO », est accessible au grand public, il ne l'est pas [plus] pour une association telle que la nôtre qui ne peut même pas user de son droit de réponse, bien qu'elle soit mainte fois attaquée par des internautes se cachant derrière des pseudos pour, sans aucun doute, éviter de dévoiler qu'ils sont eux même de soit disant professionnels utilisant l'un des systèmes frauduleux, voir les deux. L'intervention de l'un de nos Adhérents professionnels dans l'émission de Monsieur Julien Courbet [France2 – 30/09/2008] pour dénoncer cette fraude à la TVA, nous reconforte dans l'espoir que des médias dénonceront ouvertement cette concurrence déloyale qui met en péril la pérennité de bon nombre d'entreprise honnêtes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos respectueux hommages.

*P• AAC / Le Secrétaire*

